



SYNTHESE DU PLAN NATIONAL DE FORMATION
BAC PRO « Accompagnement, Soins et Services à la Personne »
24 et 25 mai 2011



Le séminaire de présentation du Baccalauréat Professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » a été animé et encadré par Madame GUILLET, Inspectrice Générale de l'Education Nationale et Mesdames les IEN SBSSA du groupe de pilotage.

Participants : Les IEN SBSSA et des professeurs de Biotechnologies et STMS des différentes académies.

1. PRESENTATION DU BAC PRO ASSP

Madame Guillet a rappelé les différentes étapes de la création de ce Bac Pro et les difficultés rencontrées.

- **Textes de référence** : Arrêté de création du 11/05/2011, JO du 24 mai 2011 et BO n° 24 du 16 juin 2011
<http://www.education.gouv.fr/cid56521/mene1112959a.html>
- **Référentiel** : En ligne sur le site du CNDP
<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/a127.htm>
- **Généralités** :
 - L'option figurera sur le diplôme du futur bachelier.
 - Pour l'instant, il n'y a pas d'équivalence ou dispense pour les concours d'entrée et diplômes d'Aide-Soignant et Auxiliaire de Puériculture.
 - Importance de bien préparer l'accueil des futurs élèves, les familles et les élèves ayant eu peu d'informations pour cette première année.
 - Préparer les élèves au Bac Pro en 3 ans, ne pas préparer au BEP puis au Bac Pro. Les élèves doivent être dans une dynamique et viser le niveau IV. Une réflexion sur la motivation des élèves devra être menée particulièrement pour l'option « Domicile ».
 - Aborder le public enfant/adulte dès la classe de seconde.
 - A partir de 2017, les élèves auront la possibilité de passer d'une option à une autre l'année suivante : 3 épreuves à passer dont 2 en appui sur les PFMP. En candidature individuelle ou dans le cadre de la VAE.
 - Le BEP CSS sera abrogé en 2012, il y aura la possibilité d'une session de rattrapage en 2013.

2. PROJET DE CERTIFICATION INTERMEDIAIRE : BEP ASSP

- Le référentiel du BEP ASSP est construit à partir de celui du Bac Pro ASSP, à l'intersection des deux options. Ce référentiel n'est pas encore disponible, il n'a pas été présenté aux instances de concertation.
- Le BEP ASSP est une certification commune aux deux options.
- Cette certification sera obligatoire pour tous les scolaires engagés dans un cursus 3 ans. Elle ne conditionne pas le passage en classe terminale.
- Les épreuves seront des épreuves générales et professionnelles.

PROJET : LES EPREUVES PROFESSIONNELLES DU BEP ASSP

EPREUVES		SUPPORT	MODALITES D'EVALUATION
EP1 Coef : 6 (+ 1 PSE)	Techniques de services à l'usager <i>2 situations d'évaluation</i>	En PFMP FIN DE SECONDE Tuteur + Professeur	En milieu professionnel Bilan portant sur : <ul style="list-style-type: none"> - Le service des repas et des collations - L'aide à la prise des repas
		En Centre de Formation Au cours du 1er semestre de la 1ere ASSP Professeur + Professionnel associé	CCF <u>Option Domicile</u> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un plat destiné à un repas - Entretien du linge et/ou des locaux
			<u>Option Structure</u> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une collation - Réalisation d'un bionettoyage
EP2 Coef : 6	Soins, hygiène et confort <i>1 situation d'évaluation</i>	En Centre de Formation Au cours de la 1ere ASSP Professeur + Professionnel associé	CCF A partir d'une situation professionnelle donnée : <ul style="list-style-type: none"> ➤ réaliser un soin d'hygiène chez l'enfant ➤ réaliser un habillage ou déshabillage ➤ réaliser la réfection d'un lit inoccupé + savoirs associés

3. LES EPREUVES PROFESSIONNELLES DU BAC PRO ASSP

Les épreuves professionnelles du Bac Pro ASSP Option « en structure »				
EPREUVES	SOUS-EPREUVES		SUPPORT	MODALITES D'EVALUATION
E1 Epreuve scientifique et technique	E 13 Coef : 4	Conduite d'un projet d'accompagnement	Dossier élaboré en appui sur une PFMP de 4 semaines La PFMP est effectuée obligatoirement dans des services ou structures représentatives de l'option <u>en structure</u> En Terminale PLP + Professionnel associé	CCF - Dossier Oral en centre de formation : - Présentation du dossier par le candidat (15 minutes maximum) -Entretien (30 minutes maximum)
E2 Epreuve Techno- Logique	Coef. : 4	Analyse de situation (s) professionnelle(s)	Epreuve écrite	PONCTUELLE (4 heures)
E3 Epreuve professionnelle	E 31 Coef : 4	Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure	PFMP d'au moins 4 semaines En fin de 1ere ou Terminale Tuteur + PLP	CCF En Milieu Professionnel Auprès d'adultes non autonomes
	E 32 Coef : 2	Projet d'animation	PFMP d'au moins 4 semaines En fin de 1ere ou Terminale Tuteur + PLP	CCF Milieu Professionnel Auprès d'enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées
	E 33 Coef : 2	Conduite d'action d'éducation à la santé	Dossier de 10 à 15 pages En Terminale PLP + Professionnel si possible	CCF - Dossier Oral en centre de formation : - Présentation du dossier par le candidat (10 minutes maximum) -Entretien (20 minutes maximum)

Les épreuves professionnelles du Bac Pro ASSP Option « à domicile »				
EPREUVES	Sous-Epreuves		SUPPORT	MODALITES D'EVALUATION
E1 EPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	E 13 Coef : 4	Conduite d'un projet d'accompagnement	Dossier élaboré en appui sur une PFMP de 4 semaines La PFMP est effectuée obligatoirement dans des services ou structures représentatives de l'option à <u>domicile</u> En Terminale PLP + Professionnel associé	CCF - Dossier Oral en centre de formation : - Présentation du dossier par le candidat (15 minutes maximum) -Entretien (30 minutes maximum)
E 2 EPREUVE TECHNO- LOGIQUE	Coef. : 4	Analyse de situation (s) professionnelle(s)	Ecrite	PONCTUELLE (4 heures)
E 3 EPREUVE PROFESSIONNELLE	E 31 Coef : 4	Accompagnement des actes de la vie quotidienne à domicile	PFMP d'au moins 4 semaines En fin de 1ere ou Terminale Tuteur + PLP	CCF En Milieu Professionnel « à domicile »
	E 32 Coef : 2	Organisation d'intervention à domicile	PFMP d'au moins 4 semaines Au cours de l'année de Terminale PLP + Professionnel si possible	CCF En centre de formation A partir d'une situation professionnelle du secteur de l'aide à domicile Présentation orale et entretien de 30 minutes
	E 33 Coef : 2	Aménagement et équipement de l'espace privé	Dossier de 10 à 15 pages en appui sur la PFMP effectuée « à domicile » En fin de 1ere ou Terminale PLP + Professionnel si possible	CCF En centre de formation : - Présentation du dossier par le candidat (10 minutes maximum) -Entretien (20 minutes maximum)

4. LES PFMP EN BAC PRO ASSP

PFMP en Bac Pro ASSP Option « en structure »									
Classe	PFMP Lieux possibles					Obligations	Epreuves en lien avec les PFMP		PROPOSITION
							Evaluation en MP	Dossier	
Seconde						- 6 semaines en seconde - 10 semaines auprès d'adultes non autonomes - 8 semaines minimum de PFMP en terminale	EP1 (BEP)	Non	EP1
Première							E32		E 32
							E31 ou E32	E 33	E 31
							E31 ou E32	E33 ou E13	E 33
Terminale							E31 ou E32	E33 ou E13	E 13

E 13 : Projet d'accompagnement (dossier)

E 31 : Soins d'hygiène et de confort de services à la personne non autonome.

E 32 : Projet d'animation

E 33 : Conduite d'action éducative à la santé (dossier)

Lieux de PFMP	Lieux connus
Etablissements de santé, de rééducation et de réadaptation	Hôpital de jour, Cliniques Centre Hospitalier régional, Centre Hospitalier Universitaire, Etablissement de rééducation fonctionnelle Unités de soins de longue durée (USLD)
Structures médico-sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées	Etablissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes EHPAD Maison d'accueil spécialisée (MAS) Foyer d'accueil médicalisé Services d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD)
Structures sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées	Etablissement d'accueil pour personnes âgées EHPA Foyer logement – Résidences services Centre de réadaptation Etablissement et service d'aide par le travail Entreprises adaptées Unité localisée pour l'inclusion scolaire Institut médico-éducatif (IMP ou IMPRO) Centre d'accueil médico-psychologique pour adolescents
Structures d'accueil de la petite enfance	Crèches, halte garderie, jardins d'enfants, crèches parentales Ecoles maternelles
Ecole élémentaire auprès de jeunes en situation de handicap	Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)

PFMP en Bac Pro Option « à domicile »									
Classe	PFMP Lieux possibles					Obligations	Epreuves en lien avec les PFMP		PROPOSITION
							Evaluation en MP	Dossier	
Seconde						- 6 semaines en seconde - 10 semaines minimum à domicile - 8 semaines minimum de PFMP en terminale	EP1 (BEP)	Non	EP1
Première							E 31	E 33	
									E 31
Terminale						E 32	E 13 ou E 33	E 13 - E 33 - E 32	

E 13 : Projet d'accompagnement (dossier)


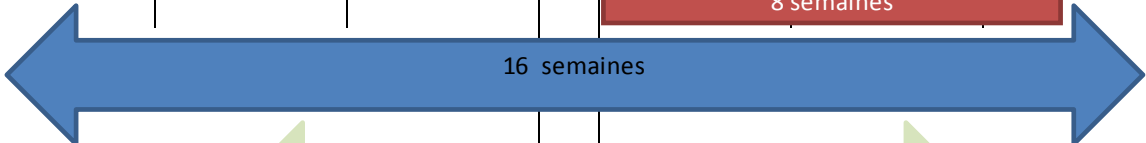

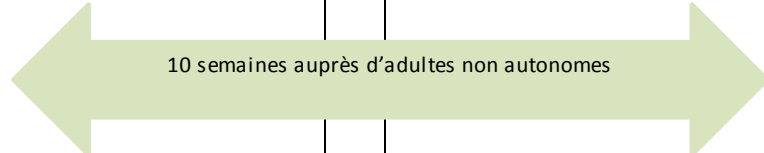
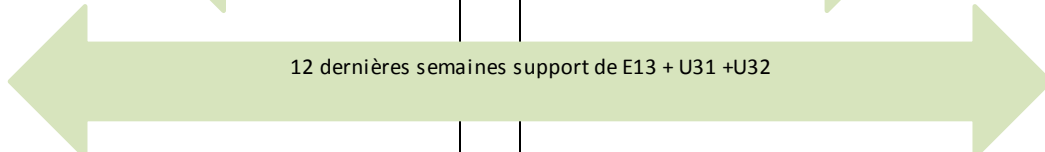
E 31 : Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne à domicile

E 32 : Organisation d'intervention à domicile

E 33 : Aménagement et équipement de l'espace privé

Lieux de PFMP	Lieux connus
Structures ou associations d'aide à domicile	Associations d'aide à domicile, entreprises d'aide à domicile à but lucratif, CCAS
Structures médico-sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées	Etablissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes EHPAD Maison d'accueil spécialisée (MAS) Foyer d'accueil médicalisé Services d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD)
Structures sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées	Etablissement d'accueil pour personnes âgées EHPA Foyer logement – Résidences services Centre de réadaptation Etablissement et service d'aide par le travail Entreprises adaptées Unité localisée pour l'inclusion scolaire Institut médico-éducatif (IMP ou IMPRO) Centre d'accueil médico-psychologique pour adolescents
Structures d'accueil collectif de la petite enfance	Crèches, halte-garderie, jardins d'enfants, crèches parentales Ecoles maternelles
Services de soins infirmiers à domicile	

EXEMPLE D'ORGANISATION BAC PRO ASSP – OPTION « EN STRUCTURE »

1 ^{er} trim.	2eme trim.	3eme trim.		1 ^{er} trim.	2eme trim.	3eme trim.		1 ^{er} trim.	2eme trim.	3eme trim.			
 <p>6 semaines</p>				 <p>16 semaines</p>						 <p>8 semaines</p>			
				 <p>10 semaines auprès d'adultes non autonomes</p>									
				 <p>12 dernières semaines support de E13 + U31 + U32</p>									
Proposition de répartition des stages en seconde				Proposition de répartition entre la première				Et	la terminale				
3 semaines + 3 semaines													
ou													
0 semaines + 6 semaines				3 + 3				+	5 + 5				
				4 + 4				+	4 + 4				
				0 + 6				+	5 + 5				
				0 + 6				+	4 + 6				

Avantages et inconvénients des différentes répartitions option « Structure »

3+3 et 5+5

Avantage : cela limite le nombre de semaines en première.

Inconvénient : Ce choix implique d'évaluer toutes les compétences en terminale.

0+6 et 5+5 ou 0+6 et 4+6

Avantage : Permet d'évaluer E31 ou E32 en fin de 1ère. Donc les 2 premiers trimestres sont sans CCF.

Inconvénients : Evaluer la faisabilité vis-à-vis des exigences des CCF en enseignement général. Cela peut faire beaucoup d'épreuves pour les élèves.


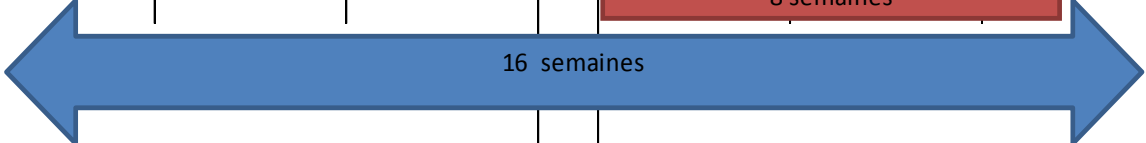


4+4 et 4+4

Solution qui paraît la plus « équilibrée » et permet d'évaluer E31 ou E32 en fin de première et de répartir les PFMP sur l'année. Offre plus de souplesse.

Contraintes liés au type de public :

Les PFMP support de E13 ou E33 peuvent ne pas être effectuées auprès d'adultes. Dans ce cas les autres PFMP devront être effectuées auprès d'adultes non autonomes (10 semaines obligatoires).

EXEMPLE D'ORGANISATION BAC PRO ASSP – OPTION « A DOMICILE »

1 ^{er} trim.	2eme trim.	3eme trim.		1 ^{er} trim.	2eme trim.	3eme trim.		1 ^{er} trim.	2eme trim.	3eme trim		
 <p>6 semaines</p>				 <p>16 semaines</p>						 <p>8 semaines</p>		
				 <p>10 semaines à domicile support E13 + U 31 + U33</p>								
Proposition de répartition des stages en seconde 3 semaines + 3 semaines ou 0 semaines + 6 semaines				Proposition de répartition entre la première			Et	la terminale				
				3 + 3 4 + 4 0 + 6 0 + 6			+ + + +	5 + 5 4 + 4 5 + 5 4 + 6				

Avantages et inconvénients des différentes répartitions option « à domicile »

3+3 et 5+5

Evaluation uniquement en terminale et deux lieux de stage à domicile car E13 et E31 ont une obligation de 4 semaines.

0+6 et 5+5 ou 0+6 et 4+6

Avantage : Permet d'évaluer E31 ou E32 en fin de 1ere. Donc les 2 premiers trimestres sont sans CCF.

Inconvénients : Evaluer la faisabilité vis-à-vis des exigences des CCF en enseignement général. Cela peut faire beaucoup d'évaluation pour les élèves.

4+4 et 4+4

Proposition la plus cohérente : solution qui permet de répartir les évaluations sur les différentes périodes de formation

PROPOSITIONS DE REPARTITION DES EVALUATIONS

1 ^{er} trim.	2eme trim.	3eme trim.		1 ^{er} trim.	2eme trim.	3eme trim.		1 ^{er} trim.	2eme trim.	3eme trim.
		EP1 BEP ASSP		EP1 + EP2 BEP ASSP		E 31 BAC PRO ASSP		E 32 BAC PRO ASSP	E 13 BAC PRO ASSP	E 33 BAC PRO ASSP
		EP1 BEP ASSP		EP1 + EP2 BEP ASSP		E 31 BAC PRO ASSP			E 13 BAC PRO ASSP	E 33 BAC PRO ASSP
						E 32 BAC PRO ASSP		Il peut y avoir inversion de E13 et E33		

5. QUESTIONS /REPONSES SUR LES PFMP (2 options)

- Pas de stage en service administratif pur (ex : gestion de petites équipes....). Une partie pratique est obligatoire (animation, soins...), il sera possible partiellement sur un même lieu de PFMP.
- Pas de condition de diplôme pour les tuteurs.
- Les élèves n'ont pas l'obligation d'être majeur.
- Pas de PFMP en pharmacie.
- PFMP en classe élémentaire près d'une AVS : possible dans le cadre de l'ouverture au secteur du handicap. En CLIS ou scolarisation individuelle.
- PFMP en CLSH : oui mais sur la tranche d'âge 0 à 6 ans et attention au volume horaire (35 h / semaine avec un minimum de 27 heures).
- Vaccinations : le référentiel précise l'obligation de s'adapter aux exigences de la structure d'accueil mais on ne peut pas l'imposer à la famille. Il faut donc vérifier pour chaque structure les conditions de vaccinations. Sensibiliser les familles et les élèves des obligations de ce secteur au moment de l'information à l'orientation.
- Un job d'été ne peut être pris en compte pour en support de l'épreuve U33.
- Nombre de structures d'accueil sur les différentes périodes : 4 maximum sur les 6 périodes. Possibilité de moins, à adapter au contexte local.
- Horaires hebdomadaires : au moins 27h et pas plus de 35h. A adapter en fonction des horaires du tuteur. Compléter avec de la gestion d'équipe notamment pour l'option « à domicile ».
- Pour l'option en « à domicile », il y a possibilité de faire une PFMP en crèche familiale dès la classe de seconde.
- Pas de possibilité d'organisation des stages « perlés », par exemple 1 journée par semaine. La réglementation du Bac Pro ASSP ne le permet pas.
- E33 en structure : pas forcément en lien avec une PFMP mais aussi avec des actions menées en centre de formation.

Les 22 semaines de PFMP contribuent à la professionnalisation de la formation. Leur préparation, leur suivi et leur exploitation sont des étapes importantes.

Il est rappelé que l'organisation et les choix de lieux des PFMP est un acte pédagogique de l'équipe enseignante.

6. ACCUEIL DES ELEVES EN CLASSE DE SECONDE

Le document de synthèse ci-dessous reprend les différentes pistes de réflexion et les propositions qui ont été faites dans le cas des échanges de l'atelier « Accueil des secondes Bac Pro ASSP Option Domicile ».

Atelier : Propositions de mise en œuvre pédagogiques en classe de seconde option « à domicile »	
Objectif : Accueillir des élèves pour entrer le plus tôt possible vers une professionnalisation.	
Mutualisation des expériences relatives à l'accueil des élèves	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Marquer un temps fort pour changer de la culture « Collège » et faire découvrir celle du Lycée. ⇒ Impliquer l'ensemble de l'établissement. ⇒ Présenter l'année aux élèves avec les temps forts. ⇒ Mettre en place des entretiens individuels avec les élèves : utiliser une grille support pour guider l'entretien, prendre appui sur le projet d'orientation. Effet positif : identification plus rapide du profil des élèves. ⇒ Organiser des journées d'immersion, elles pourront permettre de participer au diagnostic sur les savoirs faire et savoir être.
Orientations envisagées pour le projet pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Toute l'équipe pédagogique est concernée par cet accueil pas uniquement les professeurs de BSE et STMS. ⇒ Il s'agit d'une culture de l'établissement, il est souhaitable que ces orientations soit inscrites dans le projet d'établissement. ⇒ C'est un positionnement qui peut être global aux différents Bac Pro de l'établissement.
Propositions d'activités en vue de l'accueil de la classe de seconde et objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler sur l'attractivité du secteur « Domicile » : ➤ Insister sur la diversité des activités et l'encadrement des petites équipes. Présenter les perspectives de carrière plus importantes pour cette option. ➤ Expliquer à l'élève qu'il ne sera pas enfermé dans son bac. Ne pas accueillir spécifiquement sur l'option, insister sur les compétences à peu près identiques en seconde, la différenciation se faisant essentiellement en 1^{ère}. ➤ Présenter le schéma des formations du secteur sanitaire et social. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Exemples d'activités sportives ou culturelles ou ludiques qui peuvent permettre de fédérer le groupe et de renforcer les relations avec l'équipe pédagogique : ➤ Parcours de santé et d'orientation soit dans l'établissement soit à l'extérieur pour repérer les structures (questionnaire sur les structures sanitaire et sociale), sortie parc « accrobranches », théâtre,... ➤ Former les élèves au SST dès le début de l'année.

	<p>✓ Mettre les jeunes rapidement en contact avec des professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Parrainage d'une classe ou partenariat avec une association ou un représentant de structure afin de mettre les jeunes rapidement en contact avec des professionnels. Inviter le parrain aux temps forts : conseils de classe, journées portes ouvertes,.... Les professionnels ciblés sont les responsables d'association d'aide à domicile et utiliser le vivier d'anciens élèves de MCAD,.... <p>Ce projet d'accueil pourra être l'occasion de solliciter de nouveaux professionnels qui pourront également être susceptibles d'être présents comme jury pour les CCF, présentation de techniques, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une première séquence commune pour tout l'établissement intitulée « <i>Découvrir mon secteur</i> ». Celle-ci d'une durée assez longue (environ 1 mois) permettra de faire découvrir les métiers dans le cadre du « Parcours Des Métiers et de la Formation » (PDMF) et de faire un diagnostic sur les compétences du socle. - A partir de cette année, prendre appui sur le Livret Personnel de Compétences en travaillant sur les compétences attendues en Bac Pro afin de mettre en place l'accompagnement personnalisé. Croiser les compétences du Livret Personnel de Compétences et de l'entretien afin d'obtenir des indications pour l'accompagnement personnalisé.
<p><i>Prolongements possibles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Orientation du projet pédagogique : Ouverture culturelle, projets interdisciplinaires,...en prenant appui sur le projet d'accueil. ⇒ Accueil non figé : Faire un point régulier sur cette phase d'accueil en mettant en place des entretiens réguliers. Mise en place d'un projet global avec des rappels de ce temps plus tard. Activités de remotivation sur une ou deux journées avant chaque période de vacances pour relancer une dynamique. ⇒ Travailler sur l'accompagnement au sens large en lien avec la dénomination du Bac Pro.

7. APPROCHE PEDAGOGIQUE

➤ **Les enseignements professionnels sont répartis en 3 pôles :**

Bloc 1	Travaux Pratiques « Soins »
	Savoirs Associés « Ergonomie soins »
	Biologie/Microbiologie
Bloc 2	Travaux Pratiques « Animation/Education »
	Savoirs Associés « Animation/Education »
	Sciences Médico-Sociales
Bloc 3	Travaux Pratiques « Services à l'utilisateur »
	Savoirs Associés « Services à l'utilisateur »
	Nutrition/Alimentation

➤ **Quelques définitions :**

« Par compétence on entend un ensemble de **savoirs, savoir-faire** et **comportements** organisés en vue d'accomplir une activité de façon adaptée et efficace».

Guide d'élaboration des diplômes professionnels –année 2004 –CPC documents

« Le socle s'organise en sept grandes compétences : chacune est composée de **connaissances** essentielles, de **capacités** à les utiliser et d'**attitudes** indispensables tout au long de sa vie, comme l'ouverture aux autres, la curiosité, la créativité, le respect de soi et d'autrui...»

Décret N°2006-830 du 11-7-2006 concernant le socle commun de connaissances et de compétences

Attitude: «La relation que l'élève doit développer avec son environnement pour la réussite de ses activités scolaires et professionnelles»*

Comportement: S'entend également dans la relation avec son environnement.

Savoir être: relève de dispositions personnelles

* *Guide d'accompagnement DP6 (DESCO 2005)*

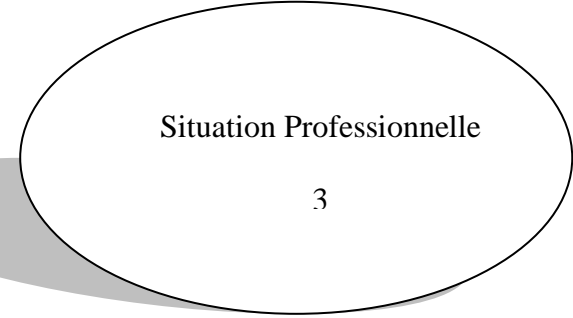
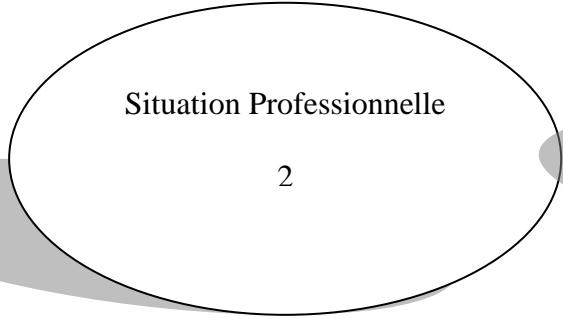
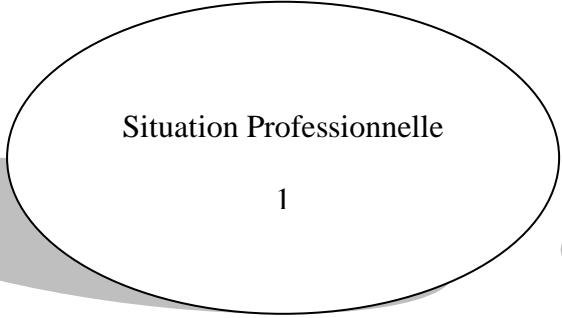
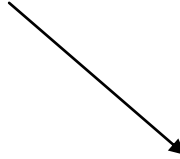
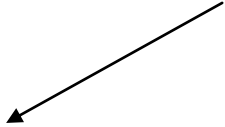
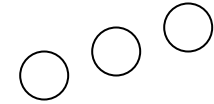
➤ **Préconisations :**

- Les enseignements professionnels partiront d'un contexte professionnel commun aux 3 pôles.
- Plusieurs situations professionnelles seront proposées dans chaque pôle avec un contexte précis et réaliste.
- Les activités et tâches confiées seront issues du RAP (référentiel des activités professionnelles). –
- Ces situations professionnelles seront d'un niveau de difficultés croissant sans attendre la classe de terminale pour atteindre le niveau Bac Pro.
- Importance de souligner la notion d'**accompagnement** dans les situations, il peut s'agir de l'enfant et l'adulte. Dans la formulation, placer l'élève comme futur professionnel et non pas stagiaire.

CONSTRUIRE UNE SEQUENCE

CONTEXTE
PROFESSIONNEL PRECIS
EN LIEN AVEC LE RAP
Commun aux 3 blocs
4 à 6 par an

Lieu
Structure
Personnes accompagnées
Personnel



ANALYSE DE LA SITUATION



DEFINIR DES OBJECTIFS

Compétence 1 +
Savoirs associés

Compétence 2 +
Savoirs associés

Compétence 3 +
Savoirs associés

